

**ALLOCUTIONS PRONONCÉES
A L'OCCASION DE L'INAUGURATION
DU CENTRE DE VACANCES ROGER LATOURNERIE A MENTON**



CEREMONIE D'INAUGURATION

DU CENTRE DE VACANCES ROGER LATOURNERIE

MENTON LE 29 MAI 1974

ALLOCUTION DE Monsieur JOUVIN

Président du Conseil d'Administration
de la Caisse autonome nationale de la
Sécurité sociale dans les mines

Je tiens tout d'abord à exprimer à tous ceux qui ont bien voulu répondre à notre invitation les remerciements reconnaissants du régime minier; votre présence est en effet la marque de l'intérêt que vous portez aux mineurs et à leur régime spécial de sécurité sociale.

Le régime minier a tenu à faire d'abord la preuve de la qualité de sa réalisation avant de l'inaugurer. Cette preuve est maintenant faite puisque près de 5 000 ressortissants ont déjà bénéficié d'un séjour de vacances à MENTON. L'entreprise était difficile mais il m'est agréable de relever que la collaboration étroite de tous les organes du régime et l'appui si efficace de Villages-Vacances-Familles, qui assure la gestion technique du Centre, ont permis d'arriver au succès.

Cette réussite du Centre de MENTON est encore confirmée par l'accueil très sympathique qui a été réservé par la population et les autorités locales aux ressortissants du régime minier. Cette sympathie est symbolisée par la présence de M. PALMERO, sénateur-maire de MENTON et de M. le général AUPERT, député des Alpes-Maritimes, je suis particulièrement heureux de les saluer et de les remercier pour l'honneur qu'ils nous font.

Je tiens à exprimer aux séjournants nos excuses pour les quelques troubles que l'inauguration d'aujourd'hui peut apporter à leur séjour.

Chacun de nous sait combien a été capital le rôle joué par le Président LATOURNERIE dans la création du Centre de MENTON, ce Centre est son oeuvre et c'est pourquoi il lui revenait incontestablement d'en faire l'inauguration. Sa présence est pour nous un grand honneur et je veux aussi lui dire combien nous sommes heureux de l'accueillir aujourd'hui parmi nous.



ALLOCUTION DE Monsieur Roger LATOURNERIE

Président de section honoraire du Conseil d'Etat
Président honoraire du Conseil d'administration
de la Caisse autonome nationale de la sécurité
sociale dans les mines
Grand Officier de la Légion d'Honneur
Grand Croix de l'Ordre du Mérite

Monsieur PALMERO, Sénateur-Maire de MENTON,
Monsieur le Général AUBERT, Député des ALPES-MARITIMES,
Monsieur le Conseiller d'Etat JOUVIN, Président du Conseil d'administration de la
Caisse autonome nationale de la sécurité sociale dans les mines et Messieurs les
Membres de ce Conseil,
Monsieur DEDIEU, Directeur de la Caisse autonome, et ses Collaborateurs,
Messieurs les Présidents de nos Unions régionales et de nos Sociétés de secours,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

J'appartiens militairement à la classe 1914 et je suis parti, à vingt ans tout juste, pour le front, à la tête de 35 hommes d'infanterie qui étaient à peu près tous plus âgés que moi. J'ai été mis, quelques mois après - exactement le 28 mai 1915 - hors de combat par une blessure qui m'a retiré l'usage à peu près complet de la main droite.

J'ai été alors appelé à PARIS pour remplir, dans le Cabinet CLEMENCEAU, les fonctions très modestes de chef du Secrétariat particulier à la Marine de guerre chargée de la lutte contre les sous-marins; car CLEMENCEAU, ce grand homme de guerre, qui n'aimait pas les lâches, n'aurait pas toléré, dans le moindre poste de son ministère, ce qu'on appelait alors un « embusqué ».

Après la victoire, je suis entré, par concours, dans le plus grand corps de l'Etat. J'y ai servi de mon mieux la justice véritable, celle qui ne tolère pas à sa robe la moindre souillure et qui, même dans les pires circonstances, ne porte jamais atteinte à sa dignité. Je n'ignorais pas que cette notion n'est pas épuisée par sa forme contentieuse : la judicature. Il en est une autre, non moins capitale, peut-être même plus capitale, celle qui consiste à lutter aussi paisiblement, mais aussi fermement qu'il se peut, pour assurer aux diverses catégories professionnelles des chances aussi décentes que possible quant aux conditions de travail, de rémunération et de vie. Cette justice-là aussi, je l'ai servie avec une inlassable obstination. J'ai rédigé notamment le Code des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre; j'ai édifié, pour les Marins, l'A.G.I.S.M. (Association pour la gestion des Institutions sociales maritimes); mais surtout j'ai construit, depuis le début, et cela en un quart de siècle, côte à côte, et, je crois pouvoir le dire, coeur à coeur, avec les représentants des hommes de la mine, leur Sécurité sociale particulière.

Je me suis donné à cette tâche avec une volonté passionnée de doter, à cet égard, cette corporation d'un statut digne d'elle et de son labeur.

Je me souviens, comme si j'y étais, de ce soir de décembre 1944 où je fus appelé au téléphone par un ministre de la Libération; il me demanda de faire cette oeuvre. Pourquoi ai je accepté cette mission, fort lourde, sans l'ombre d'une hésitation ? Sans doute parce que, dans les temps d'avant la dernière guerre, lorsqu'une mission administrative m'amenait dans l'Artois ou dans la Picardie, il m'arrivait assez souvent de m'arrêter un instant sur le bord d'hectares de croix blanches, pour baisser le front, et donner une pensée à des camarades tombés là Mais, un peu plus loin, il m'arrivait aussi de lire, sur les murs d'une mairie, le nom de «COURRIERES», où se déchaînaient, jadis, les plus infernaux feux souterrains. Ainsi naquit en moi, inconsciemment, pour ces deux catégories d'hommes casqués, un sentiment d'une puissance inouïe où l'estime accédait naturellement au respect, puis à la camaraderie, et finalement à la plus déférente amitié.

C'est ce sentiment qui n'a cessé d'inspirer mon action pendant tout le temps où, à la tête des représentants autorisés de la Communauté minière, j'ai mené, pour les hommes et les femmes de la mine, le rôle de représentant de l'Etat que m'assignait la décision du gouvernement. Je ne l'ai d'ailleurs jamais conçu comme une dictature administrative; je lui ai toujours donné, au contraire, la portée d'une collaboration confiante, d'une intime et fructueuse coopération, et c'est dans l'inlassable élan qui nous rejoignait les uns et les autres que nous avons trouvé, ensemble, le chemin du succès; car l'histoire sociale et sociologique de notre pays range déjà notre création parmi les plus belles, et la désigne même comme la plus belle.

Ce qui n'est pas douteux, en tout cas, c'est qu'elle est, d'un bout à l'autre, étrangère à toute abstraction dangereuse; car elle se modèle partout sur les besoins spécifiques des mineurs et fait tout pour répondre à leurs légitimes désirs.

Je ne dresserai pas ici la panoplie de ces réalisations. J'en survoleai seulement le riche domaine : l'exhaussement des locaux de la Caisse autonome et la construction des multiples édifices qui abritent nos Unions et nos Sociétés, le recrutement des 600 agents de notre Caisse nationale et des 6 000 de nos Institutions locales, la signature de contrats décents avec nos 400 médecins à temps plein, dotés chacun d'un local personnel et d'une infirmière attitrée, l'ouverture d'une cinquantaine de pharmacies, bien que le droit de la Mutualité, en cette matière, soit particulièrement parcimonieux, nos colonies de vacances de Touraine et des Vosges, et notre Centre de Voile pour adolescents à Saint Gildas de Rhays, notre maison de repos de Lorraine et celle des Cévennes, et celle de Bournazel, fleur de la Renaissance, nos deux Maisons pour handicapés intellectuels à Ville-neuve et Coucy-le-Château, enfin notre grande Maison sociale d'Ilbarritz, sans parler de notre patrimoine de placement.

Devions-nous aller plus loin encore ? Certains de nos collègues se posaient la question. Je n'étais pas de leur avis. Je n'ignore pas que, dans des entreprises si aventureuses, l'échec est toujours tapi à côté de la porte, d'où il vous regarde avec une sorte d'insolente provocation. Je savais encore que, si je m'y heurtais, en la circonstance, je serais rudement taxé d'imprudence et, fort probablement, d'inaptitude administrative. Mais je savais aussi qu'une ascension vers les plus ambitieuses hauteurs ajoute à tout domaine social un rayonnement exaltant, et voilà bien longtemps que j'ai fait mienne la devise d'un de mes contemporains, le héros du ciel GUYNEMER : «dans les causes les plus nobles et les plus pures, il faut être sûr de connaître la limite exacte de ses forces, pour se reconnaître le devoir et se donner les moyens de la dépasser». Où devais je donc créer, dans la rude épaisseur de la réalité, la fissure par où j'aurais une chance de faire pénétrer le rêve ?

Dans le mémorial de Sainte-Hélène, il est rapporté que le Maréchal BERTRAND demandait un jour à NAPOLEON : «puis-je vous demander, Sire, où vous avez trouvé vos plans de campagne, ceux de vos victoires ? » et l'Empereur lui répondit : «je les ai faits avec les rêves de mes soldats endormis». Je ne pense pas que des rêves du type de celui que nous vivons aujourd'hui ait jamais germé, la nuit, dans le cerveau des mineurs, même du plus imaginatif d'entr'eux. Mais était-ce

une raison suffisante pour renoncer à cette haute, et peut être à cette trop haute ambition ? Je ne le pensais pas, car, quand un grand devoir social s'impose en nous, j'estime que c'est lui manquer que de ne pas l'exécuter sous la forme la plus généreuse.

En ce temps là, déjà lointain, j'avais à mes côtés un homme d'une haute qualité, mon directeur d'alors, M. HENRY, qui, pendant vingt-cinq ans, n'a cessé de m'assister puissamment avec une activité, une énergie, une expérience et aussi une fidélité dont je ne lui saurai jamais assez gré. Je lui fis alors la confiance discrète de mon avant-projet, qui flottait quelque peu encore dans les nuages, mais s'orientait nettement vers cette côte. Je lui demandai d'envoyer, sur ce rivage, l'un des meilleurs de nos cadres supérieurs. Vainement, pendant des semaines, celui-ci scruta le terrain, pas à pas, sans aucun succès, ou bien avec des résultats médiocres. Je me suis toujours refusé à des solutions de ce genre; car je n'ai jamais voulu des solutions médiocres pour les mineurs. Cette entreprise périlleuse n'avait de sens que si elle devait avoir un succès éclatant. Il arrive d'ailleurs quelquefois, mais très rarement, que le miracle se manifeste; car, un jour, je reçus la nouvelle que nous avions peut-être la possibilité d'acquérir l'un des plus beaux domaines de la côte, sans doute même le plus beau. Sans perdre un instant, nous bondîmes ici, pour tenter le règlement de cette affaire. C'est ainsi que nous sommes devenus propriétaires de l'illustre domaine «Cernuschi»:

Je dois d'ailleurs adresser ici, à M. PALMERO, maire de MENTON, mes plus chaleureux remerciements; car si, à cet instant, il a dû soulever une difficulté, il n'a jamais tenté d'entraver nos projets, ce que je tiens, à tous égards, pour une attitude de remarquable compréhension sociale.

Voilà pourquoi nous sommes réunis, aujourd'hui, pour une cérémonie sans pareille, pourquoi aussi j'ai les larmes aux yeux en pensant à l'honneur suprême que vous m'avez fait, en cette occasion extraordinaire. Cet honneur couvre ma vie toute entière, et même la dépasse. Je le ressens dans toute sa plénitude, avec une émotion infinie où s'exprime la plus profonde des gratitudes et dont est naturellement exempte la moindre trace d'orgueil et de vanité.

Ce n'est pas la première fois que je reçois une haute distinction. Les autorités gouvernementales de notre pays, qu'il s'agisse de la III^e, de la IV^e ou de la V^e République, n'en ont pas été avares à mon égard : outre de multiples grades de Commandeur, celui de Grand Officier de la Légion d'Honneur et, récemment encore, la Grand Croix de l'Ordre du Mérite, le grade suprême de cet ordre, dont on me dit qu'il n'existe, pour toute la France, qu'une dizaine de titulaires. Comment ne serais-je pas, dès lors, profondément reconnaissant à notre patrie, que j'ai loyalement servie sans défaillance et, je crois pouvoir le dire, non sans quelques résultats. Mais le vote unanime de la Communauté minière qui m'amène ici aujourd'hui, face à mon propre nom gravé dans le marbre, et qui me fournit en quelque sorte, dès à présent, une garantie de survie, me bouleverse jusqu'au tréfonds de moi-même, je ne puis le cacher. Je n'en sens d'ailleurs pas le besoin; car c'est dans l'amitié la plus complète que nous avons donné le jour à cette merveille.

Mais je sens l'insurmontable besoin de reporter, pour la plus grande partie, à la Communauté minière, le mérite de cette incomparable réalisation, qui scelle encore plus étroitement le lien d'estime, de respect et d'affection qui nous unit à jamais. Cette oeuvre grandiose, ce chef-d'oeuvre, je le dédie donc à tous ces grands administrateurs de chez nous, représentant les ouvriers et les employeurs, qui ont marqué de leur empreinte tout notre patrimoine social. Je le dédie aussi à ces hommes de courage et de devoir qui lorsque, dans les profondeurs, fait rage le feu de l'enfer, se précipitent au secours de leurs camarades ensevelis, dans un élan irrésistible, les ingénieurs et les porions en tête, sans personne derrière eux que des volontaires. Je le dédie encore à ceux qui sont tombés dans l'un des drames de ce genre, et comment ne reverrais-je pas, dans cet instant, la figure de cet adolescent de 18 à 20 ans qui avait été atteint par la furie du feu, et à qui j'étais allé rendre visite, dans l'un de nos hôpitaux de Lorraine ? Il gisait, sur son lit de souffrance, protégé par des

demi-cercles de fer; car il était consumé jusqu'au 2ème ou 3ème degré... Les médecins ne m'avaient pas caché qu'ils n'avaient pas la certitude de conserver sa vie, et pour rien au monde je n'aurais accepté de lui mentir, bien que je lusse dans ses yeux la pire forme de l'angoisse, l'angoisse silencieuse.

J'espérais qu'il lirait, lui, dans mes yeux, ma participation à sa douleur. Quelle parole pouvais-je y ajouter ? Pourtant, je ne pouvais rester muet; mais les mots avaient peine à franchir mes lèvres. Je lui pris la main, tout doucement, comme pour un fils, et je lui désignai un lilas qui, de l'autre côté de la fenêtre, dressait ses tiges au-dessus de son lit. «Regarde ce lilas, lui dis-je, à voix très basse, le printemps approche et il va bientôt fleurir; nous mettrons pour toi un fauteuil sous ses premières grappes et tu retrouveras tes amis et les tiens ».

Mais je me reprocherais d'obscurcir, même du voile le plus léger, cette journée merveilleusement radieuse, et encore plus de l'assombrir par le moindre sujet de tristesse. Nous savons bien, pourtant, que la tristesse existe; mais nous savons aussi que pour l'écarter, ou pour la réduire, il existe un efficace moyen : les amitiés, les affections fraternelles, comme celles qui nous unissent.

Je dédie donc cette oeuvre, ce chef-d'oeuvre, à l'Espérance, à l'invincible, à l'immortelle Espérance, pour que, lorsque viendront sur ces balcons du ciel, les hommes et les femmes de la mine, cet écrin sans pareil présente à leurs yeux tant et de si somptueux joyaux que même le plus humble de ces hommes et de ces femmes voie nettement approcher, tout près, tout contre son visage, à la distance même du baiser, le pur, le limpide visage du bonheur.



ALLOCUTION DE Monsieur Francis PALMERO

Sénateur-Maire de MENTON

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Surmontant les difficultés habituelles du calendrier, je me devais d'être présent parmi vous à cette inauguration par raison, et par sentiment, pour porter témoignage de l'initiative lucide, de la volonté, de la ténacité de M. le Président LATOURNERIE qui a consacré une grande partie de sa vie à cette création. Nous comprenons mieux maintenant, après ce rappel émouvant de son existence de juriste, depuis CLEMENCEAU jusqu'à ce jour., les motivations qui l'ont poussé à vouloir un établissement de vacances de cette si grande qualité et nous le remercions d'avoir choisi notre Cité. Il disait que NAPOLEON avait forgé ses victoires avec les rêves des soldats endormis, je puis attester que le Président LATOURNERIE a créé ce Centre avec toute son intelligence et tout son coeur, ne laissant aucun détail dans l'ombre. Avec beaucoup de ténacité il est vrai, car comme le disait GUYNEMER, il a dû ici dépasser toutes les possibilités techniques et surtout financières et j'ai été le témoin à PARIS ou à MENTON, des combats qu'il a dû livrer pour convaincre, imposer son point de vue, si bien, que je puis le dire car j'en suis convaincu, sans lui ce Centre n'aurait jamais existé et la Sécurité sociale des mines ne disposerait pas d'un tel établissement. Ainsi est-il normal et logique que son nom s'inscrive aujourd'hui aux portes de cette maison. Je tiens à le remercier tout particulièrement, de la courtoisie avec laquelle il a mené tous les pourparlers et toutes les négociations, aussi bien avec les particuliers qu'avec la Municipalité, car il n'y a eu aucune difficulté. Nous avons envisagé à la Mairie, à l'origine, de sauvegarder cet espace vert





et d'en affecter une partie aux logements sociaux, mais nous nous sommes effacés très volontiers devant ce projet ambitieux de la Sécurité sociale des mines qui représentait pour notre Cité un investissement important venant de l'extérieur, et des possibilités nouvelles de rayonnement pour MENTON. Nous savons gré à M. LATOURNERIE d'avoir donc soustrait ces terres à la spéculation immobilière, de les avoir conservées dans ce site naturel, tel qu'il était, inventant en cela la qualité de la vie, avant même qu'elle fasse depuis hier, l'objet d'un nouveau Ministère.

Je lui sais gré d'avoir fait appel pour cette réalisation aux architectes et aux entreprises locales, dont il avait supputé les talents et les capacités. Je le remercie aussi d'avoir bien voulu à notre demande, intégrer cette réalisation dans l'aménagement de tout un quartier, car en fait, lorsque la Sécurité sociale a acheté ces terrains, il n'y avait pas encore de route, il n'y avait pas d'éclairage, et tout cela nous l'avons fait ensemble, et quelques fois et souvent avec votre concours financier, qui a aidé par conséquent le contribuable local. Et depuis, dans votre tradition M. le Président, M. JOUVIN continue ces excellentes relations qui se sont instaurées entre votre organisme et la Ville de MENTON. Plus précisément au jour le jour, c'est sous la souriante direction de M. GAUCHER que nos services et nos groupes folkloriques qui viennent si volontiers offrir les chants et les danses de MENTON sur cette terrasse, continuent la tradition que vous avez voulu instaurer dès le premier jour. Merci donc, M. le Président et longue vie à ce Centre et longue vie à vous-même.

Nous avons été conscients dès l'origine, au Conseil Municipal, qu'il s'agissait de rendre hommage à travers cet établissement, à l'aristocratie du travail. MENTON est une Ville de séjour, une ville de repos, de vacances, de santé. Nous avons apporté à cette réalisation notre cadre, notre climat, notre sérénité. Nous savons qu'il est sous des cieux moins cléments, des gens, des hommes, des femmes qui travaillent durement. La mine est une rude école de courage, du sang frois, du caractère, de la fraternité, qui est le garant de la sécurité contre l'hostilité des drames naturels. Tout cela nous l'avons parfaitement compris et nous comprenons aussi maintenant que vous avez voulu ce Centre comme le couronnement de votre vie, de votre carrière entièrement consacrée à la justice sociale. Nous vous aiderons à maintenir cet esprit. Puissent au long des années être ici pleinement heureux, les hommes et les femmes qui viendront sur vos traces pour connaître MENTON et certainement l'aimer.